



**HAL**  
open science

## Du lieu commun à l'intertextualité signifiante : la présence subversive des suasoires politiques dans la poésie ovidienne ? (Trist. III, 7 ; Met. XV, 855-879)

Florence Klein

### ► To cite this version:

Florence Klein. Du lieu commun à l'intertextualité signifiante : la présence subversive des suasoires politiques dans la poésie ovidienne ? (Trist. III, 7 ; Met. XV, 855-879). Catherine Schneider, Remy Poignault. Présence de la déclamation antique (controverses et suasoires), XLVI-XLVII bis, Centre de Recherches A. Piganiol-Présence de l'Antiquité, pp.75-88, 2015, Collection Caesarodunum 978-2-900479-20-9. hal-01302228

**HAL Id: hal-01302228**

**<https://hal.science/hal-01302228>**

Submitted on 13 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Du lieu commun à l'intertextualité signifiante :  
la présence subversive des suasoires politiques dans la poésie ovidienne ?  
(*Trist.* III, 7 ; *Met.* XV, 855-879)**

Qu'il y ait une présence de la déclamation dans l'œuvre ovidienne, cela est indéniable. Le premier à l'avoir affirmé est Sénèque le Père lui-même, qui cite en exemple plusieurs formules de Porcius Latron transposées par Ovide dans ses vers<sup>1</sup> ; au-delà de ces reprises ponctuelles, il n'est guère difficile de retrouver, dans ses poèmes, la marque d'une pratique dans laquelle le jeune élève d'Arellius Fuscus s'était fait remarquer pour son ingéniosité<sup>2</sup>. Mais si évidente que soit cette influence de la *declamatio*, qui se manifeste à des degrés divers dans les textes ovidiens, il convient de s'interroger sur la notion même de « présence » de la déclamation dans cette œuvre poétique.

Lorsque le modèle dont on retrouve la trace dans un texte littéraire est un exercice scolaire classique, que désigne-t-on par le terme de « présence » ? Un lieu commun ? Une vague réminiscence ? Ou bien peut-on analyser cette présence intertextuelle comme une allusion intentionnelle ? La présence d'un motif manifestement emprunté à une suasoire fameuse a-t-elle le statut de souvenir inconscient bien naturel chez l'ancien élève formé à l'école du rhéteur, ou d'hypotexte signifiant qui, reconnu par un lecteur nourri des mêmes exercices scolaires, infléchit de connotations nouvelles le sens du texte qui s'en fait l'écho ? Les travaux de Gian Biagio Conte sur le fonctionnement de l'intertextualité dans la littérature romaine nous ont appris à dépasser cette distinction : peu importe la question de l'intention allusive, aucune reprise n'est insignifiante, aucun écho n'est inerte, dès lors qu'ils rendent présents à la « mémoire poétique » du lecteur un hypotexte (au sens le moins restrictif du terme) qui oriente sa réception du texte<sup>3</sup>.

En l'occurrence, cette question du statut, et donc de l'enjeu, d'une telle présence peut être illustrée par un premier exemple : l'élégie III, 7 des *Tristes*, adressée par le poète exilé à celle qu'il présente comme sa jeune pupille, Perilla, pour l'inciter à poursuivre sa pratique de la littérature (et ce malgré le rôle funeste que ses propres écrits ont joué pour lui-même). La lettre s'achève ainsi :

*Singula ne referam, nil non mortale tenemus  
pectoris exceptis ingenique bonis.  
En ego, cum caream patria uobisque domoque  
raptaque sint adimi quae potuere mihi,  
ingenio tamen ipse meo comitorque fruorque :  
Caesar in hoc potuit iuris habere nihil.  
Quilibet hanc saeue uitam mihi finiat ense,  
me tamen extincto fama superstes erit,  
dumque suis uictrix omnem de montibus orbem  
prospiciet domitum Martia Roma, legar.  
Tu quoque, quam studii maneant felicius usus,  
effuge uenturos, qua potes, usque rogos !<sup>4</sup>*

Dans ce passage, Ovide proclame le caractère immortel de sa poésie, mais surtout donne à cette déclaration une tournure politique : si Auguste a exilé le poète loin de Rome et des siens, s'il l'a privé de tout, il n'a en revanche rien pu faire contre son talent : *ingenio* ... / *Caesar in hoc potuit iuris habere nihil* (v. 47-48). Or, cette formulation semble se retrouver dans la déclamation faite par le rhéteur Quintus Hatérius pour persuader Cicéron de ne pas brûler ses œuvres à la promesse qu'Antoine lui laisserait la vie sauve : *Ingenium erat, in quod nihil iuris haberent triumphalia arma*<sup>5</sup>. Cette proximité verbale semble confortée par les nombreux effets d'échos entre l'épître d'Ovide et les différents traitements des sujets centrés sur la figure de Cicéron qui se lisent dans les suasoires 6 et 7 de Sénèque le Père<sup>6</sup>. Ainsi, les vers 51 et 52 de l'épître des *Tristes* : *dumque suis uictrix omnem de montibus orbem / prospiciet domitum Martia Roma, legar* ont été rapprochés de la formule qu'avait employée le professeur d'Ovide, Arellius Fuscus, lui-même : *quamdiu rei publicae nostrae aut fortuna steterit aut memoria durauerit, admirabile posteris uigebit ingenium*<sup>7</sup>. On pourrait également comparer l'évocation par le poète d'une vie à laquelle il préférerait la mort : *Viueret me dices, sed sic ut uiuere nolim* (v. 7)<sup>8</sup> aux avertissements adressés à Cicéron par les rhéteurs Porcius

Latron : *uilis illi uita futura est et morte grauior detracta libertate*<sup>9</sup> et Quintus Hatérius : *tamen non taedet tantum me uitae meae, sed pudet*<sup>10</sup>, ou encore l'opposition, chez l'un comme chez les autres, du corps mortel et du génie immortel, comme dans les vers 43 et 44 de l'épître des *Tristes* : *nil non mortale tenemus / pectoris exceptis ingeniique bonis*, à rapprocher, par exemple, de *Suas.* 7, 7 : *Vt corpus, quod fragile et caducum est, seruetur, pereat ingenium, quod aeternum est*?<sup>11</sup> et 7, 8 : *Mortem tibi remittit, ut id pereat, quod in te solum immortale est*<sup>12</sup>.

Le modèle des suasoires adressées à Cicéron et proclamant la supériorité du génie sur le pouvoir du despote semble donc bien présent dans le texte d'Ovide, mais quel est l'enjeu d'une telle présence ? Dans son étude sur la poésie d'exil, Harry B. Evans utilise précisément comme argument la proximité manifeste des vers 47-48 d'Ovide et de la formule de Quintus Hatérius, ainsi que le caractère classique des déclamations portant sur le cas de Cicéron, pour diminuer la portée politique du vers des *Tristes*. Selon lui ce passage, qui affirme la supériorité du génie poétique sur le pouvoir autocratique du prince, n'est en rien anti-augustéen puisqu'il est un souvenir des exercices de déclamations, et qu'il puise à un topos rhétorique pour glorifier la puissance de l'esprit<sup>13</sup>. Il me semble au contraire que la reconnaissance d'un tel souvenir, validée par l'écho que l'on en retrouve dans la suasoire de Quintus Hatérius, loin d'atténuer le caractère subversif du texte ovidien, contribue à en faire une déclaration de résistance de l'artiste face à la figure du tyran. Si l'on considère que les reprises de suasoires adressées à Cicéron, bien connues des lecteurs romains qui avaient eux-mêmes composé et entendu maints traitements de ce sujet, ont pour effet de rendre « présent » ce modèle à l'esprit de ces mêmes lecteurs, alors la comparaison implicite d'Auguste à la figure despotique d'Antoine, telle qu'elle était évoquée dans les déclamations, est loin d'être innocente.

En outre, qu'Ovide invite ses lecteurs à se remémorer les déclamations sur Cicéron – et ainsi à mettre en parallèle sa situation de poète banni par Auguste avec celle du grand orateur condamné par Antoine –, la suite du texte des *Tristes* semble le confirmer, puisque l'ombre de Cicéron assassiné plane également sur l'épître III, 9. Pour stigmatiser la barbarie inhérente au lieu de son exil, le poète y explique l'origine funeste du nom *Tomis* par le meurtre et le démembrement d'Absyrtos, et, ajoute à son évocation du crime de Médée un détail dans lequel les commentateurs ont reconnu, là encore, la présence du modèle de Cicéron. Pour que son père identifie bien celui dont elle a dispersé les membres, Médée expose en hauteur les mains et la tête de son frère :

*Neu pater ignoret, scopulo proponit in alto  
pallentesque manus sanguineumque caput*<sup>14</sup>.

E. J. Kenney a noté que cet ajout ovidien au mythe lui avait été certainement suggéré par l'exposition de la tête et des mains de Cicéron sur les Rostres par ordre d'Antoine en 43<sup>15</sup>. Or cette histoire semble s'être diffusée notamment par le biais des suasoires sur Cicéron et Antoine, comme en témoignent notamment la *Suas.* 6, 17 :

*Ita relatum caput ad Antonium iussuque eius inter duas manus in rostris positum, ubi ille consul, ubi saepe consularis, ubi eo ipso anno aduersus Antonium quanta nulla umquam humana uox cum admiratione eloquentiae auditus fuerat ; uix attollentes lacrimis oculos humentes intueri truncata membra ciues poterant*<sup>16</sup>,

et 6, 21 :

*Vt uero iussu Antonii inter duas manus positum in rostris caput conspectum est, quo totiens auditum erat loco, datae gemitu et fletu maximo uiro inferiae, nec, ut solet, uitam depositi in rostris corporis contio audiuit, sed ipsa narrauit*<sup>17</sup>.

Dans un contexte d'ensemble qui nous invite donc à considérer comme signifiants les échos entre la fin de l'épître de *Trist.* III, 7 et les *declamationes*, pour affirmer la supériorité du génie dont l'œuvre ne peut être atteinte par la censure (d'Antoine ou d'Auguste), il me paraît intéressant de voir une ultime présence des suasoires sur Cicéron dans le dernier mot de la lettre à Perilla, et l'évocation des « bûchers » que cette dernière doit s'efforcer de fuir :

*Tu quoque, quam studii maneat felicior usus,  
effuge uenturos, qua potes usque, rogos !<sup>18</sup>*

Si ce bûcher est avant tout une image de la mort physique, à laquelle l'auteur se soustrait métaphoriquement quand ses livres lui survivent, je me demande si l'on ne pourrait pas, étant donné les échos avec les déclamations notés précédemment, y voir aussi l'image de la censure, du feu dans lequel Antoine – selon le sujet même des suasoirs – aurait demandé à Cicéron de brûler ses livres en échange de sa grâce. Plusieurs des déclamateurs cités par Sénèque reprennent ce motif de l'autodafé : Cestius demande s'il n'y avait rien de moins acceptable pour l'écrivain que de « brûler lui-même tous les monuments de son génie »<sup>19</sup> ; P. Asprenas associe le motif du feu aux durées respectives de la vie humaine et de la gloire littéraire :

*Permittente populo Romano contra Antonium polliceri. Scripta tua si combusseris, Antonius paucos annos tibi promittit : at, si non combusseris, populus Romanus omnes<sup>20</sup>,*

tandis que Pompeius Silon rappelle qu'il serait inutile de brûler des exemplaires d'une œuvre déjà largement copiée et diffusée :

*...combustis enim libris nihilominus occisurum ; non esse tam stultum Antonium, ut putaret ad rem pertinere libros a Cicerone comburi, cuius scripta per totum orbem terrarum celebrarentur<sup>21</sup>.*

Or, cette dernière idée semble également avoir été reprise par Ovide dans une autre épître qui évoque, explicitement, cette fois-ci, le bûcher dans lequel le poète banni avait été tenté de brûler son œuvre. En *Trist.* I, 7, en effet, Ovide déclare qu'il a jeté ses livres au feu pour les détruire (v. 19-20 : *libellos / imposui rapidis ... rogis*), mais que, puisque déjà répandue et recopiée, son œuvre n'a pas été anéantie (v. 24 : *pluribus exemplis scripta fuisse reor*), le poète souhaite que ses vers vivent (v. 25 : *nunc precor ut uiuant*)<sup>22</sup>. Dans la lignée de cette épître I, 7 et à la faveur des *declamationes* dont il aura entendu des échos dans la lettre à Perilla, le lecteur des *Tristes* pourrait donc être tenté de voir dans l'évocation des « bûchers » qui achèvent cette dernière une déclaration qui concerne moins la jeune fille que le poète exilé lui-même : le plus important est que son œuvre vive, que lui-même soit lu – *legar*<sup>23</sup>, déclare-t-il ailleurs – et que ses vers échappent aux bûchers de la censure qu'Auguste n'a pas plus réussi à lui imposer qu'Antoine ne l'a fait pour Cicéron.

Cette hypothèse d'une présence intertextuelle en *Trist.* III, 7 des suasoirs adressées à Cicéron, qui accentuerait, pour le lecteur qui l'aura reconnue, la portée politique, et potentiellement subversive, de l'affirmation ovidienne de la supériorité du génie littéraire sur le pouvoir du prince, peut également éclairer notre lecture de la fin des *Métamorphoses* – fin qu'Ovide lui-même nous invite à (re)lire à la lumière de son exil<sup>24</sup> :

*Iamque opus exegi quod nec Iouis ira nec ignis  
nec poterit ferrum nec edax abolere uetustas.  
Cum uolet, illa dies, quae nil nisi corporis huius  
ius habet, incerti spatium mihi finiat aevi ;  
parte tamen meliore mei super alta perennis  
astra ferar nomenque erit indelebile nostrum ;  
quaque patet domitis Romana potentia terris.  
Ore legar populi perque omnia saecula fama,  
siquid habent ueri uatum praesagia, uiuam<sup>25</sup>.*

Comme à la fin de la lettre à Perilla, le poète oppose, dans ces ultimes vers, sa personne mortelle et son œuvre immortelle. Or il est aisé de reconnaître dans la colère de Jupiter qui ne saurait détruire l'œuvre du poète une allusion à celle d'Auguste : l'expression *Iouis ira* se retrouve à plusieurs reprises avec ce sens métaphorique dans l'œuvre d'exil<sup>26</sup>, et, qui plus est, Auguste a été explicitement comparé

à Jupiter dans les vers qui précèdent. De même, accolé à cette colère du prince, le feu (*ignis*) qui ne pourra faire disparaître l'œuvre du poète, pourrait donc – comme nous l'avons suggéré pour la conclusion de *Trist.* III, 7 – figurer le bûcher de la censure auquel le texte des *Métamorphoses* a échappé. De fait, ces vers qui concluent l'épopée ovidienne peuvent être rapprochés de la fin de la lettre à Perilla, notamment pour leur ressemblance avec les arguments des suasoires adressées à Cicéron. C'est ainsi, par exemple, que l'on y retrouve l'expression *ius habere* dont nous avons rappelé plus haut qu'elle figurait dans la déclamation de Quintus Hatérius, mentionnée par Sénèque le Père en *Suas.* 7, 1 : ***Ingenium erat, in quod nihil iuris haberent triumviralia arma***, à rapprocher de *Trist.* III, 7, 47-48 : ***ingenio ... / Caesar in hoc potuit iuris habere nihil***<sup>27</sup>. Ici, c'est la mort elle-même qui ne peut rien sur l'œuvre littéraire (v. 873-874 : *illa dies, quae nil nisi corporis huius / ius habet*). On peut dès lors déceler d'autres rapprochements spécifiques avec les textes des suasoires. Ainsi la caractérisation de l'œuvre comme « la meilleure part » de son auteur (v. 875-876 : ***parte tamen meliore mei super alta perennis / astra ferar***) se trouve également dans la *Suas.* 7, 2 :

*Intellexit Antonius saluis eloquentiae monumentis non posse Ciceronem mori. Ad pactionem uocaris, qua pactione melior ante te pars tui petitur*<sup>28</sup>,

et 7, 9 :

*Crede mihi, uilissima pars tui est quae tibi uel eripi uel donari potest ; ille uerus est Cicero, quem proscribi Antonius non putat nisi a Cicerone posse*<sup>29</sup>.

Il semble possible de déceler dans ce final des *Métamorphoses*, comme dans l'épître III, 7 des *Tristes*, la « présence » intertextuelle des suasoires adressées à Cicéron, la célébration de l'immortalité de l'œuvre poétique prenant alors des accents politiques dès lors qu'elle évoque, à l'esprit de lecteurs romains ayant eux-mêmes abondamment pratiqué la déclamation, la supériorité du génie immortel de l'écrivain sur la figure despotique d'Antoine.

En outre, si les derniers vers de l'épopée ovidienne peuvent ainsi évoquer le souvenir des sujets de suasoires centrés sur l'affrontement de Cicéron et d'Antoine, il me paraît que l'on pourrait également repérer la présence des déclamations dans le passage encomiastique qui précède immédiatement ces derniers vers. Le poète y célèbre, tout d'abord, la puissance d'Auguste (et, comme nous l'avons rappelé plus haut, la compare avec celle de Jupiter) :

*Sic magni cedit titulis Agamemnonis Atreus ;  
Aegea sic Theseus, sic Pelea uicit Achilles.  
Denique, ut exemplis ipsos aequantibus utar,  
sic et Saturnus minor est Ioue : Iuppiter arces  
temperat aetherias et mundi regna triformis ;  
terra sub Augusto ; pater est et rector uterque*<sup>30</sup>,

puis aborde, quelques vers plus loin, l'apothéose à venir du prince, sur la forme d'une prière pour que celle-ci ait lieu le plus tard possible :

*tarda sit illa dies et nostro serior aeuo,  
qua caput Augustum, quem temperat, orbe relicto,  
accedat caelo faueatque precantibus absens*<sup>31</sup>.

Cette évocation de l'apothéose d'Auguste doit être lue en parallèle – et en compétition – avec l'apothéose qui conclut le poème : celle de l'auteur lui-même, élevé aux cieux et rendu immortel grâce à son œuvre (v. 875-876 : *parte ... meliore mei super alta perennis / astra ferar*)<sup>32</sup>. Or, je voudrais montrer que, de même que celle-ci est alimentée par le modèle des suasoires adressées à Cicéron – figure de l'intellectuel opprimé dont l'œuvre est, quant à elle, immortelle –, on peut retrouver dans

celle-là le souvenir des suasoires sur Alexandre – figure du despote qui refuse les limites imparties par la nature.

Tout d’abord, il faut noter qu’une telle superposition du modèle d’Alexandre sur Auguste est amorcée dans l’évocation de la puissance du prince, puisqu’on a retenu dans la mention des domaines céleste et terrestre réservés respectivement à Jupiter et à Auguste, une allusion ovidienne à l’épigramme d’Asclépiade décrivant la statue d’Alexandre sculptée par Lysippe :

... *Iuppiter arces*  
*temperat aetherias et mundi regna triformis ;*  
*terra sub Augusto ; pater est et rector uterque*<sup>33</sup>,

Τόλμαν Ἀλεξάνδρου καὶ ὅλαν ἀπεμάξατο μορφάν  
 Λύσιππος : τίν’ ὀδὶ χαλκὸς ἔχει δύναμιν.  
 Αὐδάσονται δ’ ἔοικεν ὁ χάλκεος ἐς Δία λεύσσων  
 « Γᾶν ὑπ’ ἐμοὶ τίθεμαι : Ζεῦ, σὺ δ’ Ὀλυμπον ἔχε »<sup>34</sup>.

En particulier, on notera qu’Ovide a pris soin de calquer la formule qui ouvre le dernier vers de l’épigramme, γᾶν ὑπ’(ἐμοὶ), en début de vers également, *terra sub (Augusto)*. Or cette statue d’Alexandre à la lance, en ce qu’elle représentait un monarque conscient de la limite « humaine » de son règne, semble avoir été associée aux débats de l’époque sur l’apothéose du souverain, dont le roi macédonien était le modèle emblématique. En l’occurrence, la question de la divinité d’Alexandre semble avoir fait l’objet d’un désaccord entre le sculpteur Lysippe et le peintre Apelle, qui avait, quant à lui, représenté Alexandre armé de la foudre de Zeus, comme en témoigne notamment Plutarque<sup>35</sup>. Quand on se souvient que l’Alexandre d’Apelle était le modèle d’une évocation implicite de l’apothéose d’Auguste au livre I de l’*Énéide*<sup>36</sup>, il est intéressant de constater qu’Ovide a, pour sa part, modelé l’éloge d’Auguste, précédant immédiatement l’évocation explicite de l’apothéose à venir, sur l’épigramme d’Asclépiade décrivant la statue de Lysippe et le respect des limites entre l’humain et le divin, entre le règne d’Alexandre (/d’Auguste) et de Zeus (/Jupiter). Ce rappel du partage entre les domaines de l’univers réservés au roi des dieux et la terre sur laquelle règne le prince nous pousse en effet à interpréter l’apothéose future d’Auguste, telle qu’Ovide la présente, comme une transgression de ces limites établies entre la terre et le ciel (la répétition du verbe *temperat*, appliqué d’abord à Jupiter puis à Auguste, nous invite d’ailleurs, elle aussi, à confronter ces deux passages) :

*Iuppiter arces*  
*temperat aetherias et mundi regna triformis,*  
*terra sub Augusto est ...*

(illa dies...)  
*qua caput Augustum, quem temperat, orbe relicto*  
*accedat caelo ...*

L’apothéose est donc ici donnée comme une transgression des frontières d’abord établies (la terre à Auguste, l’éther et le reste de l’univers à Jupiter), puisqu’Auguste quittera ensuite l’univers qu’il a gouverné pour gagner le ciel : *orbe relicto*. Or, dans le contexte général d’une comparaison implicite d’Auguste à Alexandre, cette expression (*orbe relicto*) me semble pouvoir être lue comme une allusion aux suasoires sur les conquêtes d’Alexandre et son refus de respecter les limites naturelles de l’univers. En particulier, dans la suasoire 1 du recueil de Sénèque le Père, dans laquelle « Alexandre délibère s’il lancera ses navires sur l’Océan »<sup>37</sup>, l’expression de cette transgression des frontières imposées par la nature se décline en variations autour du terme *orbis* pour désigner cet univers assujéti par le monarque et qui ne lui suffit plus. Parmi celles-ci, l’appel d’Argentarius : *Resiste, orbis te tuus reuocat*<sup>38</sup> pourrait être rapproché de la prière ovidienne pour qu’Auguste n’abandonne que le plus tardivement possible la terre pour le ciel. On songe également à la formule bien frappée d’Albucius Silus : *Alexander orbis magnus est, Alexandro orbis angustus est*<sup>39</sup>, ou encore au constat sévère de Cestius : *orbis illum suus non capit*<sup>40</sup>, qui éclaire par ailleurs l’éloge ovidien d’Auguste

d'une lumière intéressante dans la mesure où il était associé, chez le rhéteur, au problème de la liberté de parole et des flatteries à proférer à l'égard des puissants, qu'il faut selon lui prendre en compte dans une *suasoire*<sup>41</sup>. On notera par ailleurs que ce motif du monde, *orbis*, qui ne suffit plus à l'ambitieux monarque était tellement emblématique des *suasores* sur Alexandre qu'on le retrouve, pour évoquer ces déclamations, dans d'autres textes littéraires, postérieurs aux *Métamorphoses*, comme dans le passage de la satire 10 de Juvénal, qui parodie précisément les exercices pratiqués chez le rhéteur :

*Vnus Pellaeo iuueni non sufficit orbis,  
aestuat infelix angusto limite mundi  
ut Gyarae clausus scopulis paruaque Seripho*<sup>42</sup>.

En outre, dans le *De bello ciuili* de Lucain, on trouve une formule similaire à propos de Jules César, défini au chant X comme *hic cui Romani spatium non sufficit orbis*<sup>43</sup>. Ce rapprochement manifeste de César et Alexandre par la référence intertextuelle aux déclamations pourrait corroborer celui qui me semble à l'œuvre dans la fin des *Métamorphoses* et qui serait alors signalé par l'emploi de la formule *orbe relicto* pour évoquer l'apothéose du prince vue comme la transgression des limites entre la terre et le ciel précédemment rappelées en écho avec la statue d'Alexandre sculptée par Lysippe. Et cette formule précise semble bien pouvoir éveiller le souvenir des *suasores* qui emploient, pour critiquer la transgression des frontières naturelles par Alexandre, l'expression *relinquere orbem*. Ainsi, les paroles que le rhéteur Marullus fait prononcer à l'insatiable conquérant en *Suas.* 1, 3 : *Maria sequimur, terras cui tradimus ? Orbem, quem non noui, quaero, quem uici, relinquo*<sup>44</sup> pourraient être appliquées à l'apothéose d'Auguste, en remplaçant l'Océan par le ciel. Le même verbe est employé dans la *suasoire* de Cestius : *fremet Oceanus, quasi indignetur quod terras relinquo*<sup>45</sup>, à cette seule différence près que ce n'est pas ici l'*orbis* qui est abandonné par Alexandre, mais la terre, qui, dans le texte d'Ovide, est soumise à Auguste (*terra sub Augusto est*) avant qu'il ne la délaisse pour gagner le ciel. Enfin, on pourra mentionner la description poétique de l'Océan par Germanicus, composée en 12 av. J.-C. et citée par les déclamateurs dans ce type de *suasoire* :

*'Quo ferimur ?' Fugit ipse dies orbemque relictum  
ultima perpetuis claudit natura tenebris*<sup>46</sup>.

Si, donc, il est possible de voir dans l'éloge d'Auguste qui précède les derniers vers de l'œuvre la présence intertextuelle des *suasores* portant sur Alexandre le Grand, alors on notera que le diptyque qui conclut l'œuvre – opposant l'apothéose d'Auguste et celle du poète rendu immortel par ses vers – se nourrit, dans ses deux volets, des plus fameux sujets politiques de déclamation : la soif de conquête et de pouvoir d'Alexandre, d'une part, et le meurtre de Cicéron par Antoine, de l'autre. Par le biais de ces souvenirs de *suasores* célèbres se dessinerait en creux une confrontation autrement plus engagée que celle qui apparaît au premier abord, entre le monarque tyrannique, par ailleurs associé, dans le traitement impliqué par le sujet lui-même, à la question des limites de la liberté de parole, et l'écrivain dont l'œuvre, considérée comme la meilleure part de lui-même, et la seule immortelle, restera et attestera de sa liberté. Certes, la « présence » de la déclamation, ou du moins le statut de cette présence intertextuelle – qu'elle soit faite de réminiscences et de lieux communs, ou d'allusions volontaires – est difficile à déterminer complètement ; cependant, si le lecteur qui connaît les déclamations portant sur ces deux sujets éminemment classiques en perçoit des échos dans le final des *Métamorphoses*, alors il peut, grâce à cette présence subversive de la déclamation dans le texte ovidien, y entendre d'« autres voix », nécessairement discrètes, soufflées par ses souvenirs scolaires.

<sup>1</sup> SEN., *Contr.* II, 2, 8 : *Adeo autem studiose Latronem audiit, ut multas illius sententias in uersus suos transtulerit*, « Or il écoute Latron avec tant d'assiduité qu'il a transposé dans ses vers bien des traits de lui » ; le texte et la trad. sont toujours cités d'après BORNECQUE 1992<sup>2</sup>. Les deux exemples cités par SÉNÈQUE sont *OV.*, *Met.* XIII, 121-122 et *Am.* I, 2, 11-12.

<sup>2</sup> Voir, par ex., BERTI 2007, p. 290-308.

<sup>3</sup> Voir CONTE 1974.

<sup>4</sup> *OV.*, *Trist.* III, 7, 43-54 : « Bref, tout ce que nous possédons est périssable, sauf les biens du cœur et de l'esprit. Regarde-moi : privé de ma patrie, de vous et de ma demeure, dépouillé de tout ce qui put m'être ôté, je fais pourtant de mon esprit ma société et mon plaisir : César ne put avoir aucun droit sur lui. On peut d'un glaive cruel mettre fin à ma vie, après ma mort

pourtant ma renommée survivra, et, tant que, victorieuse, la Rome de Mars contempera du haut de ses collines l'univers entier dompté, on me lira. Toi aussi – puisse ton ardeur studieuse avoir meilleure fortune ! – échappe autant que tu le peux au futur bûcher » (texte et trad. ANDRE).

<sup>5</sup> SEN., *Suas.* 7, 1 [Q. Haterius] : « Tu avais un génie sur lequel les armes des triumvirs ne pouvaient rien ». Voir VOULIKH 1968, p. 378-379.

<sup>6</sup> SEN., *Suas.* 6 : *Deliberat Cicero, an Antonium deprecetur*, « Cicéron délibère s'il doit demander la vie à Antoine » et 7 : *Deliberat Cicero an scripta sua comburat, promittente Antonio incolumitatem, si fecisset*, « Cicéron délibère s'il brûlera ses œuvres, sur la promesse d'Antoine de lui laisser la vie sauve, s'il le fait ». Pour un commentaire sur les déclamations *de morte Ciceronis*, voir en dernier lieu MIGLIARIO 2007, p. 121-149 ; BERTI 2007, p. 325-332 et FEDDERN 2013, p. 381-482 (*Suas.* 6) et p. 483-528 (*Suas.* 7).

<sup>7</sup> SEN., *Suas.* 7, 9 [Arellyus Fuscus Pater] : « tant que notre État verra subsister sa fortune ou durer sa mémoire, ton génie vivra dans l'admiration de la postérité ». Ce rapprochement a été noté par MELVILLE - KENNEY 1992, p. 144.

<sup>8</sup> OV., *Trist.* III, 7, 7 : « Tu lui diras que je vis, mais qu'à cette vie je préférerais la mort ».

<sup>9</sup> SEN., *Suas.* 6, 8 [Porcius Latro] : « la vie sera pour lui désormais bien misérable et plus lourde que la mort, lorsqu'il aura perdu toute liberté ».

<sup>10</sup> SEN., *Suas.* 7, 1 [Q. Haterius] : « cependant la vie que je mènerais provoquerait en moi, non seulement le dégoût, mais la honte ».

<sup>11</sup> SEN., *Suas.* 7, 7 [Argentarius] : « Pour sauver un corps fragile et périssable, tu laisserais disparaître ton génie, qui vivra toujours ! ».

<sup>12</sup> SEN., *Suas.* 7, 8 [Argentarius] : « Antoine te fait grâce de la mort, mais pour faire périr la seule partie de toi qui soit immortelle ! ».

<sup>13</sup> EVANS 1983, p. 18-19.

<sup>14</sup> OV., *Trist.* III, 9, 29-30 : « ... afin que son père ne l'ignore pas, elle expose au sommet d'un rocher les mains livides et la tête sanglante ».

<sup>15</sup> KEENEY 1992, p. 146, *comm. ad. loc.* Voir aussi l'analyse de HINDS 2007.

<sup>16</sup> SEN., *Suas.* 6, 17 [Titus Liuius] : « Alors la tête fut apportée à Antoine, et, par son ordre, placée entre les deux mains sur les rostres, où, comme consul, où, souvent, comme consulaire, où cette année même, en parlant contre Antoine, il avait excité une admiration que n'avait jamais soulevée aucune voix humaine ; c'est à peine si les citoyens, auxquels les larmes permettaient à peine de lever les yeux, pouvaient considérer ces membres mutilés ».

<sup>17</sup> SEN., *Suas.* 6, 21 [Bruttidius Niger] : « Dès que l'on aperçut cette tête placée entre ces deux mains, par l'ordre d'Antoine, sur la tribune aux harangues, à l'endroit où l'on avait entendu Cicéron parler si souvent, les gémissements et les pleurs furent les offrandes faites aux mânes de cet homme éminent, et, contrairement à l'habitude, l'assemblée n'entendit pas raconter la vie d'un mort déposé sur la tribune aux harangues, mais la raconta elle-même ». Sur *Suas.* 6, 17 et 21, voir notamment ROLLER 1997, p. 121-123.

<sup>18</sup> OV., *Trist.* III, 7, 53-54 ; cf. *supra*, n. 4.

<sup>19</sup> SEN., *Suas.* 7, 10 [Cestius Pius] : *... nihil tam intolerabile esse quam monumenta ingenii sui ipsum exurere*.

<sup>20</sup> SEN., *Suas.* 7, 4 [P. Asprenas] : « Permits au peuple romain de mettre ses promesses en balance avec celles d'Antoine : si tu brûles tes livres, Antoine te promet quelques années ; si tu ne les brûles pas, le peuple romain te promet toutes les années à venir ».

<sup>21</sup> SEN., *Suas.* 7, 11 [Pompeius Silo] : « ... car, ses livres brûlés, il ne le tuerait pas moins ; Antoine n'était pas assez sot pour attacher de l'importance à voir brûler par Cicéron des livres dont les exemplaires étaient répandus par toute la terre ».

<sup>22</sup> OV., *Trist.* I, 7, 19-26 : *sic ego, non meritos, me cum peritura, libellos, / imposui rapidis, uiscera nostra, rogis, / uel quod eram Musas, ut crimina nostra, perosus, / uel quod adhuc crescens et rude carmen erat. / Quae quoniam non sunt penitus sublata, sed extant / – pluribus exemplis scripta fuisse reor –, / nunc precor ut uiuant et non ignaua legentem / otia delectent admoneantque mei*, « ainsi j'ai posé sur les flammes dévorantes ces petits livres innocents, mes propres entrailles, que je voulais détruire avec moi, soit par haine des Muses causes de mon crime, soit parce que ce poème était inachevé et imparfait. Mais puisque ces vers n'ont pas été anéantis, mais survivent – je crois qu'on en écrivit plusieurs exemplaires –, je souhaite maintenant qu'ils vivent et que le fruit de mes loisirs studieux charme le lecteur et lui rappelle mon souvenir ».

<sup>23</sup> OV., *Trist.* III, 7, 52.

<sup>24</sup> Voir OV., *Trist.* I, 1, 117-122 : *Sunt quoque mutatae, ter quinque uolumina, formae, / nuper ab exequiis pignora rapta meis. / His mando dicas, inter mutata referris / fortunae uultum corpora posse meae ; / namque ea dissimilis subito est effecta priori, / flendaque nunc, alio tempore laeta fuit*, « Il y a aussi quinze volumes de Métamorphoses, poèmes arrachés naguère à mes funérailles. Je te charge de leur dire qu'on peut ranger parmi ces métamorphoses celle du visage de ma fortune ; car elle est devenue soudain bien différente de ce qu'elle était ; déplorable aujourd'hui, elle fut jadis riante », avec l'analyse de HINDS 1985.

<sup>25</sup> OV., *Met.* XV, 871-879 : « Et maintenant j'ai achevé un ouvrage que ne pourront détruire ni la colère de Jupiter, ni la flamme, ni le fer, ni le temps vorace. Que le jour fatal qui n'a de droits que sur mon corps mette, quand il voudra, un terme au cours incertain de ma vie : la plus noble partie de moi-même s'élancera, immortelle, au-dessus de la haute région des astres et mon nom sera impérissable. Aussi loin que la puissance romaine s'étend sur la terre domptée, les peuples me liront et, désormais fameux, pendant toute la durée des siècles, s'il y a quelque vérité dans les pressentiments des poètes, je vivrai » (texte et trad. LAFAYE).

<sup>26</sup> Cf. par ex. OV., *Trist.* I, 5, 78 (*me Iouis ira premit*) ; III, 11, 61-62 (*Iouis ira* comme cause de l'exil) et 71-72 (*Caesaris ira*) ; cf. SEGAL 1969, p. 290-291.

<sup>27</sup> Cf. *supra*, avec n. 5.

<sup>28</sup> SEN., *Suas.* 7, 2 [Cestius Pius] : « Antoine a bien vu que Cicéron ne mourrait pas, si les monuments de son éloquence continuaient à vivre. On te propose un accord, qui s'attaque, avant toi, à la meilleure partie de toi-même ».

<sup>29</sup> SEN., *Suas.* 7, 9 [Arellius Fuscus Pater] : « Crois-moi : la partie de toi-même la moins précieuse est celle qu'on peut t'enlever ou te laisser ; le véritable Cicéron est celui qu'Antoine pense ne pouvoir être proscrit que par Cicéron lui-même ».

<sup>30</sup> OV., *Met.* XV, 855-860 : « Ainsi la gloire d'Atrée le cède à celle du grand Agamemnon, ainsi Égée est vaincu par Thésée, Pélée par Achille ; enfin, pour prendre des exemples dignes de mes héros, c'est ainsi que Saturne est au-dessous de Jupiter. Jupiter gouverne les hauteurs de l'éther et les trois royaumes du monde ; la terre est soumise à Auguste ; chacun d'eux est le père et le souverain de son empire ».

<sup>31</sup> OV., *Met.* XV, 868-870 : « retardez, reculez au-delà des limites de ma vie le jour où Auguste, ayant quitté le monde qu'il gouverne, montera au ciel et exaucera de loin les prières des mortels ».

<sup>32</sup> OV., *Met.* XV, 875-876 ; cf. supra, n. 25. Les commentateurs ont également noté que cette mise en parallèle était soulignée par la reprise de la formule *illa dies*, aux vers 686 et 873, pour désigner respectivement l'apothéose d'Auguste et celle du poète.

<sup>33</sup> OV., *Met.* XV, 858-60 ; cf. supra, n. 30.

<sup>34</sup> ASCLEP. 43 (éd. GOW - PAGE 1965) = *Anth. Plan.* 120 : « La fougue d'Alexandre et l'ensemble de ses traits, Lysippe les a bien modelés. Cette puissance dans le bronze ! Les yeux tournés vers Zeus, le héros de bronze semble vouloir dire : "La terre, je la soumets, toi, Zeus, garde l'Olympe !" » (texte et trad. AUBRETON - BUFFIERE).

<sup>35</sup> Voir PLVT., *De Isid.* 24 : Εὐ δὲ καὶ Λύσιππος ὁ πλάστης Ἀπελλῆν ἐμέμψατο τὸν ζωγράφον, ὅτι τὴν Ἀλεξάνδρου γράφων εἰκόνα κεραυνὸν ἐνεχείρισεν, αὐτὸς δὲ λόγχην, ἣς τὴν δόξαν οὐδὲ εἰς ἀφαιρήσεται χρόνος ἀληθινὴν καὶ ἰδίαν οὔσαν, « Et le sculpteur Lysippe eut raison de reprocher au peintre Apelle d'avoir portraituré Alexandre le foudre en main : il l'arma, lui, d'une lance, dont le temps ne pourrait jamais effacer la gloire, car elle était authentique et bien à lui » (texte et trad. FROIDEFOND).

<sup>36</sup> Cf. VERG., *Aen.* I, 285-295 et PLIN., *Nat. hist.* XXXV, 93.

<sup>37</sup> SEN., *Suas.* 1, 1 : *Deliberat Alexander an Oceanum nauiget*. Pour un commentaire des suasoires portant sur Alexandre, voir en dernier lieu MIGLIARIO 2007, p. 51-77 ; BERTI 2007, p. 340-358 et FEDDERN 2013, p. 148-224 (*Suas.* 1) et p. 339-356 (*Suas.* 4).

<sup>38</sup> SEN., *Suas.* 1, 2 [Argentarius] : « Arrête-toi ; ton monde te rappelle ».

<sup>39</sup> SEN., *Suas.* 1, 3 [Albucius Silus] : « Alexandre est grand pour le monde ; pour Alexandre, le monde est petit ».

<sup>40</sup> SEN., *Suas.* 1, 5 [Cestius Pius] : « son monde ne lui suffit plus ».

<sup>41</sup> SEN., *Suas.* 1, 5 [Cestius Pius] : *Aiebat Cestius... non eodem modo in libera ciuitate dicendam sententiam, quo apud reges, quibus etiam quae prosunt ita tamen, ut delectent suadenda sunt. Et inter reges ipsos esse discrimen : quosdam minus, alios magis osos ueritatem ; facile Alexandrum ex iis esse quos superbissimos et supra mortalis animi modum inflatos accepimus. Denique, ut alia dimittantur argumenta, ipsa suasoria insolentiam eius coarguit ; orbis illum suus non capit*, « Cestius disait ... qu'il ne fallait pas exprimer sa pensée dans une République de la même façon que devant les rois, auxquels même les conseils utiles doivent être donnés sous une forme qui puisse leur plaire. Et parmi les rois même, il y a des différences : ils détestent plus ou moins la vérité ; or, sans contredit, Alexandre est de ceux que l'histoire nous a représentés comme pleins de hauteur et enflés d'un orgueil outrepassant pour un mortel. Dans tous les cas, même en laissant de côté les autres preuves, le sujet seul de la suasoire met en lumière son arrogance : son monde ne lui suffit plus ».

<sup>42</sup> IVV., *Sat.* 10, 168-170 : « Un seul univers ne suffit pas au jeune héros de Pella. Il étouffe, le malheureux, dans les limites étroites de l'univers, comme s'il était enfermé dans les rochers de Gyarus ou dans la petite Sérifho » (texte et trad. DE LABRIOLLE - VILLENEUVE). Dans les vers précédents, c'est Hannibal qui est pris pour exemple, et le satiriste l'interpelle ainsi : *I demens et saeuas curre per Alpes, / ut pueris placeas et declamatio fias*, « Va donc, insensé, cours à travers les escarpements des Alpes, afin d'émerveiller des écoliers et de devenir pour eux matière à déclamation ! » (v. 166-167).

<sup>43</sup> LVCAN., *Bell. ciu.* X, 456 : « celui à qui ne suffit pas l'espace de l'univers romain » (texte et trad. BOURGERY - PONCHONT).

<sup>44</sup> SEN., *Suas.* 1, 3 [Marullus] : « Nous courons après les mers ; les terres, à qui les livrons-nous ? Je cherche un monde que je ne connais pas ; celui que j'ai vaincu, je l'abandonne ».

<sup>45</sup> SEN., *Suas.* 1, 11 [Cestius Pius] : « L'Océan frémit, comme indigné de te voir quitter la terre ».

<sup>46</sup> SEN., *Suas.* 1, 15 [Pedo] : « "Où sommes-nous emportés ?" Le jour lui-même fuit, et la nature, dont les bornes sont près de nous, entoure d'une barrière de ténèbres éternelles le monde que nous avons quitté ».